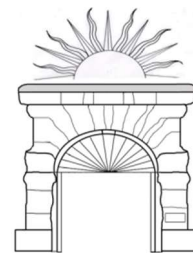


Association des Habitants de Glatigny

Association agréée – loi du 1^{er} juillet 1901
19 avenue Mirabeau - 78000 VERSAILLES
e-mail : contact@glatigny.org
via le site : www.glatigny.org

La Présidente



Versailles, le 23 mars 2024

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 23 mars 2024

Mme Stéphanie de Lustrac, présidente de l'Association des Habitants de Glatigny (AHG), ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux adhérents présents.

Elle remercie M. Lauret, le directeur de la clinique, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition cette salle pour notre Assemblée Générale.

Nous avons le plaisir d'y accueillir Mr Louis-Marie Soleille, adjoint au maire du Chesnay-Rocquencourt, qui nous présente le projet de géothermie engagé par la commune voisine du Chesnay, et notre maire, Mr François de Mazières, venu répondre aux questions des habitants du quartier Glatigny. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Ordre du jour

1. Rapport moral
Rapport financier
Renouvellement des membres du Conseil d'Administration ; vote des résolutions
 2. Présentation sur la géothermie par Mr Louis-Marie Soleille
 3. Intervention de M. le Maire de Versailles
 4. Vie du quartier Glatigny
Informations diverses (dîners de rue, alerte sur les espèces invasives, ..)
Présentation du nouveau site internet et du projet de logo de l'AHG
Point d'étape sur l'ouvrage sur l'histoire du quartier Glatigny
Les rendez-vous du quartier Glatigny
- Apéritif

I. Rapport moral de l'année 2023

Le rapport moral est illustré par la projection d'un diaporama qui peut être consulté sur le site de l'association : www.glatigny.org ("AG 2024").

1. Evolution des effectifs :

116 en 2013, 121 en 2014, 119 en 2015, 111 en 2016, 113 en 2017, 118 en 2018, 125 en 2019, 119 en 2021, 126 en 2022, 142 en 2023.

Nous vous invitons à parler de votre association à vos voisins : plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.

2. Activités du Conseil d'administration

L'association se donne pour mission d'identifier les problématiques des habitants du quartier Glatigny, et de

proposer des solutions pour améliorer la qualité de vie. Pour cela, elle se réunit en plénière ou en groupes de travail et participe activement aux instances extérieures à notre quartier :

- Le Conseil d'Administration (CA) s'est réuni 3 fois cette année : 10 mai et 17 octobre 2023, 16 janvier 2024 ; il se réunira encore une fois en juin.
- Plusieurs réunions de groupes de travail se sont tenues ces derniers mois, notamment pour l'élaboration du nouveau site internet et du nouveau logo de notre association.
- 2 membres du CA sont présents au Conseil de Quartier de Clagny-Glatigny (CdQ) : un membre du CA fait partie de la commission « Circulation-voirie » du CdQ, un autre de la commission « Animation »
- 2 membres du CA sont membres du Conseil d'administration de SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs¹) qui s'est réuni presque tous les mois en 2023. Les informations utiles figurent sur le site de SAVE : www.savel.fr
- Enfin, l'AHG est présente chaque année au forum des associations (Stand SAVE).

3. Urbanisme

A travers le suivi des Permis de Construire (PC) et des Demandes Préalables (DP), nous maintenons notre vigilance concernant le respect des règles d'urbanisme, en particulier pour limiter autant que possible la densification et contribuer à la protection des arbres.

A noter cette année un ralentissement des demandes de construction ; se poursuivent les travaux déjà entamés.

Nous nous réjouissons que les travaux d'enfouissement des réseaux aériens / assainissement / voirie soient maintenant quasiment achevés dans le quartier : les travaux de voirie dans les avenues de Normandie et du Progrès sont terminés ; reste l'incorporation à venir de la rue de l'Espérance dans la voirie municipale.

4. Sécurité / Circulation

Concernant la circulation routière, des améliorations ont été réalisées suite à nos demandes l'an dernier, d'autres sont en cours de traitement et quelques-unes restent à traiter :

- Ont été réalisés l'aménagement en stabilisé de la montée vers Vaucresson (route départementale en forêt) et la sécurisation de la place de la Brèche.
- Des travaux de nettoyage des trottoirs rendus glissants par la chute des feuilles mortes ont été menés pour assurer la sécurité des piétons avenue de Normandie (autour de la Chapelle et de l'ESAT).

Il reste des points de vigilance que nous surveillons activement :

- Dans un souci d'économie d'énergie et pour des raisons écologiques, l'intensité lumineuse a été réduite dans nos rues. Nous avons signalé en CdQ des points particuliers où la visibilité nous paraît trop réduite, et suivrons les avancées sur ce point.
- Les aménagements de circulation réalisés ces dernières années pour sécuriser la circulation sur la rue du Parc de Clagny et le Boulevard de Glatigny amènent des automobilistes à contourner massivement et à vive allure cet axe par l'avenue Douglas Haig et l'avenue Fourcault de Pavant. Un adhérent signale en séance que les problèmes de sécurité ainsi générés sont aggravés par l'état très dégradé des trottoirs en stabilisé avenue Fourcault de Pavant, qui a déjà causé des chutes, et amène de nombreux piétons à circuler sur la chaussée ! Les services de la mairie ayant prévu de revoir prochainement le schéma de sécurisation des circulations sur ces axes, notre association suivra de près ce sujet et veillera à la consultation des riverains.
- En séance, un problème de sécurité routière est signalé concernant le carrefour entre le boulevard de la Porte verte et l'avenue Fourcault de Pavant : des voitures mal stationnées rendent la visibilité insuffisante ; une solution est demandée par les habitants à la Mairie pour sécuriser ce carrefour.

Sur le plan de la sûreté des personnes :

L'AHG suit le déploiement des caméras de vidéo-protection et a remercié la mairie pour l'installation de la caméra avenue de Normandie, à la suite de la série de perçage de pneus de véhicules survenue en août dernier.

¹ La SAVE fédère 18 associations de quartiers de Versailles, Viroflay, le Chesnay, et Saint Cyr et regroupe ainsi près de 1300 familles

Dans le quartier Glatigny, 4 caméras ont été installées à ce jour sur les 8 projets d'installation retenus.

D'autre part, les adhérents qui le souhaitent peuvent mettre en place un Groupe Voisins Vigilants dans leur proche voisinage.

Trois de nos adhérents (MM Vicariot, Bouscharain et Romain) sont référents des groupes existants depuis maintenant plusieurs années dans leurs rues. N'hésitez pas à nous contacter pour être mis en relation avec eux et connaître leur expérience en terme de fonctionnement et d'efficacité de ce dispositif. Ils pourront vous aider à constituer votre propre groupe s'il n'existe pas encore.

Ces groupes reposent d'abord sur la vigilance de chacun, mais permettent aussi de faire appel directement au Policier référent du quartier. En outre, Voisins vigilants constitue aussi un système très sympathique d'échanges et d'entraide entre voisins.

5. Vie de quartier

L'AHG a mené diverses actions visant à créer ou resserrer des liens entre habitants de notre quartier :

- L'organisation d'un pique-nique dans le square Jeanne d'Arc à l'occasion du Mois Molière avec l'appui de la Commission Animation du CdQ : il a permis aux habitants du quartier (dont des résidents de Ma Maison) de se retrouver avant une représentation théâtrale. Ce fut un moment fort et nous reconduirons cette action.
- Des échanges de documents et d'informations diverses, par exemple dates de conférences, visite-promenade dans la forêt de Fausses-Reposes, etc
- Des échanges entre habitants, ainsi que des recherches d'archives et témoignages privés, dans le cadre du projet de livre sur l'histoire du quartier de Clagny-Glatigny.
- Des médiations informelles et mises en contact, à la demande d'adhérents.

6. Autres activités et suivis

- Consultation du Schéma Directeur Ile de France Environnemental (SDRIF-E) : participation à la réponse SAVE en mars 2024.

7. Communication

L'AGH a réalisé cette année un grand travail de réorganisation des moyens de communication (site internet, vœux) et des supports visuels (photographies, projet de logo). Tout cela a été réalisé pour un budget presque nul, puisque assuré par quelques membres du CA sous forme d'un groupe de travail, sous la conduite de Christian Bouscharain que nous remercions chaleureusement.

Notre nouveau logo reprend des symboles du quartier : l'arche du square Jeanne d'Arc, seule construction non privée présente à Glatigny avant le lotissement de 1899, est associée au soleil – inspiré de la grille du château - pour rappeler l'appartenance du quartier à la ville de Versailles et à l'histoire royale des environs.

Le site de l'AHG a été entièrement rénové. Vous êtes invités à visiter le nouveau site, pensé pour vous faciliter la navigation. N'hésitez pas à nous communiquer vos impressions ! Accès sur www.glatigny.org

Vous y trouverez de nombreuses informations pérennes (contacts des autres associations, jours de collecte, informations locales diverses) ou plus ponctuelles (agenda du quartier, ...).

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse e-mail de l'association : contact@glatigny.org ;

Vos questions ou suggestions sont les bienvenues !

8. Rapport financier au 31 décembre 2023

Le rapport financier est présenté par notre Trésorier, Bruno de la Mettrie :

1- Liquidités disponibles en caisse au 01/01/2023	2666,00
Part Sociales -B Crédit Mutuel	15918,00
Total Livret Bleu CM au 01/01/2023	4432,00
TOTAL au 01/01/2023	23016,00
2- Exercice 2023	
Recettes de l'exercice 2023	
cotisations 2023	1575,00
intérêts livret bleu	164,55
Dépenses de l'exercice 2023	
Cotisations versées aux Assos (SAVE, GALOP)	138,00
Relations publiques et frais de fonctionnement	862,30
Résultats de l'exercice 2023	739,25
Valorisation des parts sociales	317,10
<hr/>	
- Liquidités disponibles au 31/12/2023	1879,00
- Parts Sociales -B Crédit Mutuel 31/12/2023	16235,00
- Total Livret Bleu CM 31/12/2023	5958,00
TOTAL au 31/12/2023	24072,00

La composition du CA au 01/01/2024 est :

Mme Stéphanie de LUSTRAC	Présidente
M. François VICARIOT	Vice-Président
Mme Christine GOUZE	Vice-Présidente
M Bruno de LA METTRIE	Trésorier
Mme Véronique SOUCHE	Secrétaire
M. Christian BOUSCHARAIN	
M. Christophe BRUYERRE	
M. Alain FOUCHER	
Mme Béatrice LENART	
M. Christophe MATIVON	
M. Dominique PETIT	
Mr. Thierry ZANG	

La nouvelle adresse postale de l'AHG est : 19 avenue Mirabeau, 78000 Versailles

9. VOTES des résolutions :

L'assemblée, composée de 98 membres présents et représentés, *quorum* atteint, vote les résolutions suivantes :

- Résolution n°1 : Approbation du rapport moral du président : approuvé à l'unanimité.
- Résolution n°2 : Approbation du rapport financier : approuvé à l'unanimité
- Résolution n°3 : Réélection de MM. Christian BOUSCHARAIN et Alain FOUCHER au CA de l'association : approuvée à l'unanimité.

II - Présentation par Mr Louis-Marie Soleille des projets de géothermie du Chesnay-Rocquencourt

Mr Soleille, adjoint au Maire de la commune du Chesnay-Rocquencourt, est en charge des questions de géothermie et d'éclairage. Il nous a présenté un exposé tout à fait passionnant sur le projet d'équipement en géothermie de sa commune.

Après nous avoir expliqué quelques principes généraux sur les 3 types de géothermie, il a précisé l'avancée du projet sur le Chesnay-Rocquencourt (LCR) et ses enjeux, puis a répondu aux questions des participants.

Ce projet est à l'étude depuis 2015 (travaux exploratoires, autorisations, enquête publique, ...), les forages doivent commencer mi-2025 et la livraison est prévue pour mi-2026.

La solution technique retenue est celle de la « Géothermie profonde basse énergie » (entre 50° et 85° C, en creusant entre 1000 et 2000 m de profondeur). C'est une solution adaptée aux réseaux urbains et process

industriels.

Le Chesnay-Rocquencourt prévoit la réalisation de 2 unités de production qui produiront de l'eau chaude pour le chauffage à destination d'édifices publics (piscine, gymnase, hôpital Mignot, 2 groupes scolaires, etc) et de résidences collectives, notamment Parly 2, client principal et première copropriété de France. En effet, ce type de chauffage n'est pas adapté à l'habitat individuel, pavillonnaire, mais convient parfaitement aux ensembles collectifs.

La géothermie présente plusieurs avantages en adéquation avec le schéma directeur des énergies établi par la Ville à la demande de l'ADEME (Agence de la transition écologique) en novembre 2022 : c'est une ressource performante et continue, naturelle et propre, inépuisable et renouvelable, locale et économique (source de chaleur gratuite). Cela permettra donc de fournir une énergie propre, qui sera modulée par une énergie secondaire (gaz, ..), mais le taux d'énergie renouvelable doit rester supérieur à 75%.

La mise en place de cette installation nécessite des investissements importants pour réaliser les puits de puisage, pompes à chaleur, puits de réinjection et chaufferie avec échangeur.

Pour la réalisation de ce projet a été créée la SAS LTE **GEOMY**³ en 2022 avec 4 actionnaires : ENGIE (75 %), le Département (14 %), LCR (6 %) et P2 (5 %).

GEOMY³ sera chargée de la production de l'eau chaude et de la création des canalisations éventuellement nécessaires pour acheminer cette eau chaude au point de livraison de ses clients. Les conditions de débit et de température de la ressource limitent la quantité d'énergie livrée : 71 000 MWh, ce qui devrait permettre de couvrir environ les 2/3 des besoins de chaleur annuels de LCR.

L'exploitation du réseau de chauffage urbain de P2/LCR sera assurée par ENGIE pendant les 10 premières années après la première livraison.

Un second projet est à l'étude à la demande des pouvoirs publics afin d'étendre le projet au nord de LCR (projet 2).

III - Intervention de M. le Maire de Versailles

Mr François de Mazières est venu à la rencontre des habitants du quartier de Glatigny pour répondre à leurs questions. Les questions abordées sont très variées :

Potentiel de géothermie pour Versailles à l'étude

Une opération de sondage est en cours dans le cadre du projet Géoscan Île-de-France : financé par l'ADEME, il vise à cartographier les ressources en eau chaude dans le sous-sol de Versailles.

Un réseau de chaleur alimente déjà certains édifices publics et résidences collectives. Toutefois, la densité de notre commune laisse peu de possibilités pour installer des équipements de géothermie profonde. L'équipe municipale se mobilise pour trouver des solutions.

En outre, la Géothermie de surface peut également être exploitée. Ainsi, le nouveau quartier de Gally est équipé en géothermie de surface pour 70% de ses besoins énergétiques, en association avec la biomasse.

Urbanisme et densification

Aux inquiétudes exprimées sur la densification croissante dans notre quartier, Mr de Mazières rappelle le cadre législatif, le contexte de forte pression démographique, etc. La municipalité s'attache à éviter la surdensité et à maintenir un niveau d'exigence élevé sur le plan architectural, en conformité avec les Bâtiments de France et en harmonie avec notre paysage urbain (éviter les surélévations, choisir des matériaux de qualité comme la pierre, etc). Ainsi, la rénovation du site de La Maye par un promoteur privé répond à un cahier des charges précis et permettra aussi des améliorations (destruction d'un bâtiment fonctionnel peu décoratif, restauration du jardin, logement social haut de gamme, ...).

Panneaux solaires

Mr le Maire rappelle la réglementation imposée par les Bâtiments de France : il ne peut être installé de panneau solaire visible depuis la voie publique du fait de la proximité d'un bâtiment exceptionnel, le château en l'occurrence. Une alternative consisterait à poser des tuiles photovoltaïques (cf salon du patrimoine au Carré du Louvre), mais il existe encore peu de solutions.

La Commune s'efforce par ailleurs de favoriser l'énergie solaire, par exemple dans les cas d'édifices à toit plat, lorsqu'ils sont en mesure de supporter le poids des panneaux (ex. gymnase de Porchefontaine), ou en équipant des ombrières pour parking avec des cellules photovoltaïques.

Clinique de la Porte verte

Un projet d'extension est à l'étude ; il prend aussi en compte l'architecture (plan autour d'une cour intérieure), la préservation des arbres. Il prévoit un parking souterrain. Les habitants pourront consulter le projet au moment du dépôt de permis de construire. Notre association suivra évidemment ce projet.

JO et impacts sur Versailles

Pour rappel, Versailles est le 3^e site olympique de France. Notre ville accueillera 13 épreuves (dont le Complet équitation, pentathlon, etc) dès le 27 juillet et jusqu'au 11 août 2024. La flamme olympique arrivera à Versailles dès le 23 juillet au terme d'un parcours de plus de 5km dans Versailles et dans le domaine du château.

Cet événement impactera plus particulièrement :

- le pôle multimodal de la Gare des Chantiers qui sera monopolisé par les transferts en bus vers les épreuves des JO (50% des flux, tandis que 30% passeront par Rive Gauche et 20% par Rive droite).
- la D10 vers Saint Cyr sera réservée à la circulation des bus, et fermée au reste de la circulation.

Deux weeks-ends seront particulièrement denses :

- celui du 3-4 août pour l'épreuve de cyclisme sur route (hommes puis femmes) : la circulation sera bloquée 2 h avant sur les tronçons concernés
- celui du 10-11 août : le plus long tronçon du marathon (7 km) depuis Ville d'Avray, avec épreuve de nuit. Sur certains axes, tous les véhicules devront être ENLEVÉS pour raison de sécurité

Pour les **jeux Paralympiques**, qui déborderont sur la rentrée scolaire (7-8 sept), il faut noter que :

- La RD 10 sera ouverte uniquement dans le sens de l'entrée vers Versailles ; le retour se fera par la RN12
- Le Pôle multimodal de Chantiers sera monopolisé à 50% par les flux olympiques

Cet événement permettra par ailleurs la réalisation de plusieurs projets d'urbanisme comme le nouvel Office de tourisme qui sera inauguré dès ce mois de mai en face de la Gare Rive gauche, associé à un jardin conçu sur le mode des bosquets ; la rénovation de l'ancienne Poste qui abritera un restaurant et des salles d'exposition, ainsi qu'un étage dédié à la lecture publique ; ou encore la destruction de l'ancien moulin de Saint-Cyr.

IV – Vie de quartier

• Diners de rue :

Les dîners de rue rencontrent toujours beaucoup de succès.

Un grand merci à Christian Bouscharain d'avoir organisé cette année un dîner pour la rue de Normandie ; un franc succès ; les voisins attendent avec impatience de renouveler cette rencontre. Véronique Souche a rédigé un guide d'organisation, disponible sur notre site internet.

N'hésitez pas à vous lancer. Nous serons heureux de partager notre expérience si vous le souhaitez (contactez-nous : contact@glatigny.org)

• Lauriers du Caucase

Béatrice Lenart attire à nouveau notre attention sur le laurier du Caucase, une espèce invasive qui se répand dans notre région depuis plusieurs années.

Il s'est imposé au fil des années comme l'arbuste idéal pour constituer de belles haies aux arbustes verts en toute saison et particulièrement résistants. Ses feuilles vernissées, ses jolies inflorescences blanches parfumées et ses baies noires participent à son attractivité. Mais les oiseaux ont disséminé les fruits du laurier vers la forêt et le laurier a révélé son autre nature, celle de plante envahissante de notre forêt.

Il contient en effet des substances cyanurées, et empêche ainsi les autres plantes et petits arbres de se développer et donc à la forêt de se régénérer. Il nuit à la biodiversité, pousse très vite et a changé radicalement la nature de certains secteurs de forêts à proximité de chez nous.

Des opérations d'éradication des lauriers diligentées par deux associations, et en liaison avec l'ONF. Si vous souhaitez y participer, retrouvez les dates sur les affiches à l'entrée de la forêt ainsi que sur notre site internet, ou contactez-nous.

Si vous ne pouvez contribuer à ces opérations en forêt, ne laissez pas les lauriers du Caucase se multiplier dans vos jardins ! Pour cela, pensez à tailler sévèrement vos lauriers avant leur fructification, en particulier en bordure de forêt.

• **Frelons asiatiques :**

Les frelons asiatiques sont également une espèce invasive. Ils représentent un danger pour l'homme par ses piqûres, mais aussi pour la biodiversité car ils tuent les abeilles.

Pour les éradiquer, il vous faut contacter des services professionnels (et non la mairie ou les pompiers). Plus d'informations sur notre site www.glatigny.org.

• **Livre sur l'Histoire du quartier Clagny-Glatigny**

Stéphanie de Lustrac présente rapidement l'avancement du projet, qui s'appuie sur quelques précieux contributeurs et fait appel à des sources très variées : bibliographie, mais aussi beaucoup de documents inédits provenant d'archives privées et publiques.

L'écriture de l'ouvrage touche maintenant à sa fin. Il reste encore notamment à finaliser la rédaction de la partie jusqu'à l'achat des Seigneuries de Clagny puis de Glatigny par Louis XIV. Ensuite viendra la phase de relecture et maquettage, prévue fin 2024 – début 2025. Vous pourrez bientôt découvrir au fil de ces chapitres les lieux et figures remarquables de notre quartier.

• **Agenda : les rendez-vous du quartier Glatigny**

Nous vous proposons de noter les dates de quelques événements qui se dérouleront dans notre quartier :

- *3, 4 et 5 mai* : Journées Missionnaires à la chapelle Saint-Joseph, 29 boulevard de Glatigny (brocante, livres, jeux pour enfants, vente de fleurs etc au profit d'œuvres missionnaires). Un événement annuel très convivial, depuis 1932.
- *9 juin* : Apéritif et pique-nique au Square Jeanne d'Arc, avant la représentation théâtrale dans le cadre du Mois Molière.
- *Juin* : Représentations du Mois Molière au lycée Saint Jean et/ou à la résidence Ma Maison
- *Novembre* : Fête du lycée Saint Jean
- *Décembre* : Concert de Noël des Petits Chanteurs de Saint François à la chapelle Saint Joseph.
- **Nouveauté : Salon de musique avenue de Normandie.** Autour d'un piano de concert, vous pourrez écouter des artistes de renommée internationale et échanger avec eux, avant de partager un apéritif fait maison. Le prochain événement se déroulera, sur réservation, les 21 et 22 juin prochains, à l'occasion de la Fête de la Musique. Vous trouverez des informations ultérieurement sur le site de notre association, et recevrez une invitation par e-mail. Un grand merci à Mr et Mme Boussaroque !

L'ordre du jour étant épuisé, Stéphanie de Lustrac remercie les participants de leur attention et de leurs contributions. Elle annonce le thème de travail de l'an prochain : les sources et eaux de ruissellement dans le quartier Glatigny. Une enquête sera lancée à l'automne auprès des habitants pour clarifier les problèmes rencontrés dans plusieurs parties du quartier. Puis la Présidente clôt l'Assemblée Générale 2024.

La Présidente Stéphanie de Lustrac
La Secrétaire Véronique Souche

Vous trouverez en annexe le calendrier des épreuves des JO sur Versailles, et toutes les informations complémentaires sur les questions évoquées ci-dessus sur le site de notre association :

www.glatigny.org

ANNEXE

Calendrier indicatif des épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques à Versailles

(A vérifier auprès des sites officiels)

samedi	27	juillet	Concours complet dressage
dimanche	28	"	Concours complet Cross Country
lundi	29	"	Concours complet Saut d'obstacles
mardi	30	"	Dressage Grand Prix (équipes et individuels)
mercredi	31	"	Dressage Grand Prix (équipes et individuels)
jeudi	1	août	Jumping – Qualifications
vendredi	2	"	Jumping Finale
samedi	3	"	Dressage - Finale par équipes
samedi	3	"	Cyclisme sur route - Femmes
dimanche	4	"	Dressage - Finales individuelles
dimanche	4	"	Cyclisme sur route – Hommes
lundi	5	"	Saut d'obstacles Equitation Individuels
mardi	6	"	Saut d'obstacles Equitation Finale Individuels
vendredi	9	"	Pentathlon Hommes Demi-Finales
samedi	10	"	Pentathlon Femmes Demi-Finales
samedi	10	"	Pentathlon Hommes Finales
samedi	10	"	Marathon Hommes
samedi	10	"	Marathon pour Tous
dimanche	11	"	Pentathlon Femmes Finales
dimanche	11	"	Marathon Femmes
du 3 au 7	septembre		Epreuves de Para Equitation